

# Comité technique du 11 septembre 2017

Présents

|                 |  |                   |   |                 |   |
|-----------------|--|-------------------|---|-----------------|---|
| Delphine BOS    |  | Stéphanie DELPRAT | X | Jacques MALROUX | X |
| Bruno BOYER     |  | Hervé GOUTEL      | X |                 |   |
| Fabienne CORNET |  | Simone LAFON      | X |                 |   |

Points à l'ordre du jour:

## DOSSIERS CLIENTS PROBLEMATIQUES, LITIGES...

- Réflexions sur procédure à suivre

En cas de litige avec un client sur des aspects techniques ou organisationnel avec pour conséquence l'exclusion possible du client de l'AGC15, les étapes à respecter sont:

- constat des anomalies
- qu'avons nous mis en place pour qu'il corrige le tir ? Information à faire à l'adhérent par écrit
- résultat après mesures de corrections proposées
- si échec, exclusion possible de l'adhérent
- ...

- **GAEC LOU PEYROU**

Pour information ou rappel :

Ce GAEC a fait l'objet d'un refus d'attester ses comptes par l'expert comptable suite aux nombreux manquements constatés d'autant plus que malgré les conseils, consignes qui lui ont été donnés rien n'a changé depuis les années 2012 et 2013 sur lesquelles il y a eu un contrôle fiscal qui s'est traduit par de forts redressements.

Gaec à 3 associés. Litige avec un associé tiers qui ne travaille plus dans le GAEC.  
Procédure de divorce entre les deux autres associés.

Envoie d'un mail par Simone au cours de l'été sur ce dossier.

Principaux manquements : Activité Lait et transformation du lait ⇒ Fromages.

⇒ Les ventes au détail et pas de caisse.

⇒ Le compte bancaire ne fonctionne plus du fait du litige avec l'associé tiers.

⇒ Pas d'état de stocks de fromages

Ce dossier (Le GAEC) a fait l'objet d'un contrôle fiscal ⇒ Redressement fiscal (Mauvaise Foi).

Rapport effectué par Simone et par mail à Monsieur Durniak le 04 septembre 2017 pour proposition d'exclure le dossier par le conseil d'administration.

- **Dossier SARL POMARAT**

Dossier qui fait l'objet d'une enquête de gendarmerie. La gendarmerie a contacté l'AGC15 pour demander une facture de vente de matériel. (vente d'un tracteur de la SARL POMARAT vers l'EARL de Montmalier en 2011/2012 )

Suite à cette demande, Stéphanie lui a transmis copie de la facture.

La gendarmerie demande maintenant la trace du paiement.

Nous n'avons pas trace du règlement bancaire et l'exercice comptable 01/10/11-31/12/12 est le dernier réalisé par nous. A la date du 31/12/12, la vente apparaît en créance dans le compte 411EARL.

Répondre à la gendarmerie :

- nous n'avons pas les relevés bancaires prouvant le règlement au niveau SARL
- les écritures comptables montrent la créance au 31 décembre 2012
- dossier plus suivi par nous ensuite (Stéphanie contacte Mylène Duval et Nathalie Fruquiere pour connaître les raisons)

- **Dossier SARL VEISSIER**

SARL UNIPERSONNELLE VEISSIER Activité Peinture. La comptable a toujours eu la difficulté d'obtenir les documents nécessaires pour effectuer la comptabilité. Dossier toujours en retard.

Il ya des échanges de Mail avec l'adhérent. Les conseillers sont intervenus pour que l'adhérent change d'attitude face à gestion.

La conseillère au cours du début de mois à rencontrer l'adhérent pour exiger les documents pour réaliser la comptabilité de 2016.

A la clôture de 2015 le dossier a fait l'objet d'une attestation niveau 3.

En terme d'honoraires il n'est pas à jour.

Courrier envoyé à l'adhérent pour remédier au manquement et donnant une date butoir (30 septembre) pour recevoir les documents.

Attendre début Octobre pour voir l'évolution du dossier et prendre une éventuelle décision.

|                          |
|--------------------------|
| <b>POINTS TECHNIQUES</b> |
|--------------------------|

- Affectations comptables
  - Aide assurance récolte

Compte 7442 avec codification 8 15.

- Remise lait 16/17 groupe Altitude

Cette remise est à comptabiliser en moins du compte charge concerné.

- Aides Rats taupiers FMSE (indemnisation de la perte fourragère consécutive à l'invasion de rats taupiers)

Réponse FDGDON du 11 septembre 2017

Compte 743 avec codification 9 77.

- DPB au bilan, que faire en cas de variation du nombre ?

Sur certains dossiers le nombre de dpb varient à la baisse. On ne modifie pas, on laisse la situation initiale. Exception concernant les achats et ventes de de DPB.

- FEC et dossiers TVA
- Comment doivent-ils être saisis? Quelles sont les obligations par rapport au FEC?

Jacques va se rapprocher du 43 et 63 pour avoir une position commune sur cet aspect.

- Classement des factures par journaux (EDI par exemple)

Il faut classer les factures par journaux (A mettre dans le processus comptable)

- DRP MSA pour les adhérents au GIE Chataigneraie avec Réel BIC distinct du Bénéfice Agricole

La MSA a accepté de ne pas remplir l'annexe, seule la case B2 est à renseigner.

- OG TVA et FEC: pb résolu

Lorsque le fichier se génère, ça a créé des anomalies sur les OG. Jocelyn a effectué la correction ⇒ Problème résolu.

- Déblocage saisie impossible quand FEC généré. Exception: gestion des R pour la TVA à régulariser

Jocelyn est au courant il va mettre un blocage intégrale. Sur la gestion des R pour la TVA à régulariser restera accessible.

- Consignes pour éviter l'extourne comptable automatique sur l'exercice suivant  
Passer l'OD à J-1 par rapport à la date de clôture

- ImpotWin: pb calcul micro BA si agri installé depuis moins de 3 ans

Info sera remontée à l'éditeur du logiciel par Thierry Missonnier

- pb affectation Report à nouveau créancier au bilan du doc comptable annuel

Corrigé par GIE le 07/09/17

## ACTUALITES - VEILLE

- Doublement des seuils pour les auto entrepreneurs
- Suppression du RSI, rattachement au régime général.
- Isf

Points seront abordés au prochain comité technique, avec le projet loi de finance 2018

## THEME A ETUDIER

- Immobilisation du cheptel pour les agriculteurs qui ont du cheptel de fer

Sera vu au prochain comité technique

## DIVERS

- Région: Aménagement du document conseil agri pour faire apparaître les échéances des crédits bail ? Ok (Déjà validé par le Groupe conseil Régional).
- Région: Recensement des pratiques sur la répartition des cotisations MSA pour les pluri-actifs (en fonction du CA, de l'assiette...)

C'est un avis : Plutôt lié à l'assiette (Au revenu) parfois pas de répartition. A voir aussi un chef d'exploitation qui perçoit des dividendes et qui sont soumis aux cotisations sociales (Voir en Groupe JFSP).

- Caroline Parsoire: Faire apparaître un plan de redressement dans le document conseil , comme les tableaux de prêt ?  
Aller plus loin dans la réflexion.  
Hervé en parle en groupe Outil du conseil GIE.

Question à apporter au Groupe JFSP au sens large.

⇒ Les plans de redressement dans quel compte on l'affecte ?

⇒ Dans l'annexe du document comptable doit on faire figurer toutes les dettes (Emprunt famille, Remboursement C/C.....avec un échéancier connu).

- Présentation Fiscalité auprès des JA.

L'instal Conseil : Conseil préalable à l'installation réalisé par la chambre Agri.

Dans ce conseil, il est possible de faire financer des expertises. La chambre Agri nous demande si il est possible de réaliser du conseil fiscal rentrant dans ces expertises.

⇒ Option du régime et choix de s'installer en société, incidence sur il y a une pluriactivité, règles de la TVA Agricole.